

LE SOIR ... À LA VEILLÉE ... : «BRABANT» ET LE BRABANT

Publié dans *Septentrion* 2009/3.

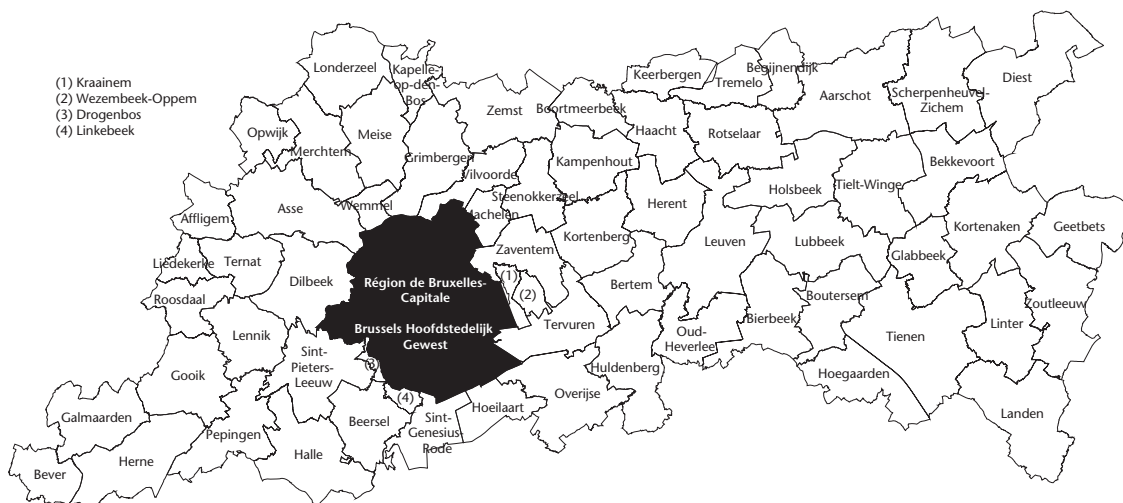
Voir www.onserfdeel.be ou www.onserfdeel.nl.

En 1830, la province de Brabant devint le noyau central du nouveau royaume de Belgique. Cet État était administré en langue française uniquement, quoiqu'à l'époque Bruxelles fût une ville principalement flamande, presque autant que le sont les actuels arrondissements de Hal-Vilvorde et de Louvain. L'arrondissement de Nivelles était unilingue français; le roi Guillaume I^{er} avait certes pris des initiatives visant à y introduire graduellement le néerlandais, mais la Révolution belge de 1830 y mit fin.

Par la suite furent adoptées, par étapes, différentes lois réglant l'emploi des langues, qui ont finalement abouti à la fixation de la frontière linguistique en 1962, ce qui rendait inéluctable, à terme, la scission de la province unitaire.

Les réformes successives de l'État eurent en effet pour résultat que s'appliquaient à la province de Brabant de plus en plus de dispositions différentes émanant des deux Communautés, des trois Régions, dont celle de Bruxelles-Capitale, qui bénéficie d'un statut particulier pour ses dix-neuf communes. Cette situation étant devenue intenable, le terme de «ingouvernable» était de plus en plus fréquemment associé au Brabant. La députation permanente - c'est-à-dire le «gouvernement» de la province de Brabant - étant demeurée unitaire jusqu'à la scission, des domaines tels que l'enseignement et la culture, depuis longtemps matières communautaires, pouvaient ressortir encore à la compétence d'un seul député permanent, fût-il unilingue.

L'application de réglementations de plus en plus divergentes dans plusieurs domaines s'avérait une tâche infaisable pour un seul politique et des tentatives visant à instaurer une répartition des tâches plus efficace échouèrent.



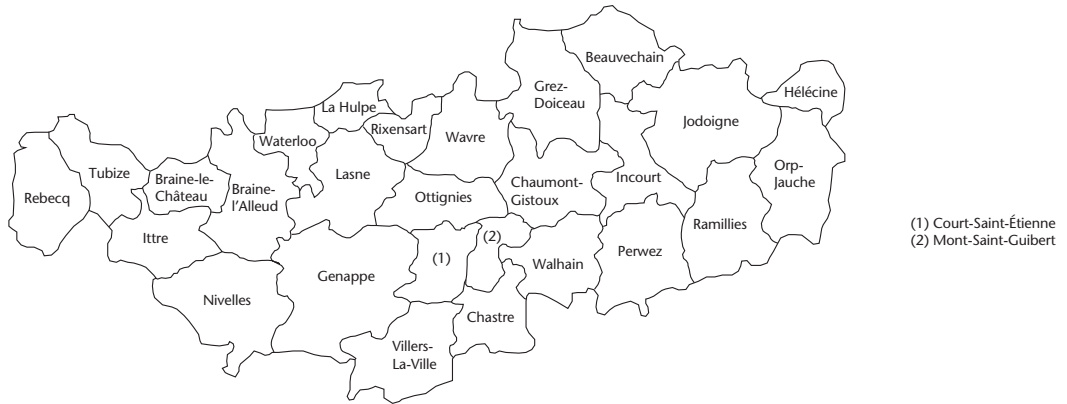
Le Brabant flamand.

SCISSON

Le 1^{er} janvier 1995, la province unitaire de Brabant a été scindée en trois parties: une province du Brabant flamand, une province du Brabant wallon et la Région de Bruxelles-Capitale, qui n'est pas une province. À Bruxelles, les compétences précédemment provinciales sont exercées par les nouvelles autorités compétentes, c'est-à-dire la Région même, la Communauté flamande, la Communauté française ainsi que quelques autres institutions.

Le Brabant flamand et le Brabant wallon ont été dotés d'institutions politiques propres, plus spécifiquement d'un conseil provincial et d'une députation permanente, et, à l'exception des communes flamandes à facilités¹, d'une administration unilingue. Précédemment, notamment à la suite des fusions de communes, les vestiges anecdotiques d'une administration transfrontalière avaient déjà disparu: surtout au *Pajottenland* - la région pittoresque au sud-ouest de Bruxelles - et dans le nord du Hainaut, qui comptaient nombre de petites communes, il y avait des secrétaires communaux qui exerçaient leur fonction aussi bien dans des communes flamandes que wallonnes. De telles situations appartiennent au passé. Que subsiste-t-il encore en fait d'éléments dépassant les limites provinciales? Force est de constater: pas grand-chose.

L'archevêché de Malines-Bruxelles constitue, étonnamment, une des survivances. Depuis sa création en 1559, il comprenait également Anvers. En 1962, la province d'Anvers devint un évêché distinct, à l'exclusion de Malines et environs, qui restaient dans le giron de l'archevêché. À la dénomination «archevêché de Malines» on a ajouté alors «-Bruxelles». Il est marquant que l'archevêché s'étend toujours sur le Brabant flamand, le Brabant wallon, la Région de Bruxelles-Capitale et donc également encore sur une parcelle de la province d'Anvers. S'il est exact que sur le plan organisationnel quelques modifications d'ordre «communautaire» ont été instaurées par la voie de la nomination d'évêques auxiliaires et de vicaires, l'archevêché se considère toujours comme une entité bilingue. Lors de la préparation



Le Brabant wallon.

de la célébration du 450^e anniversaire de l'archevêché, cet aspect bilingue a toutefois suscité des réactions acharnées dans le Brabant flamand, de sorte que l'on a renoncé à une célébration bilingue.

Quelque 25 ans avant la scission de la province de Brabant, celle de l'ancienne Université catholique de Louvain / *Katholieke Universiteit Leuven* en a été le signe précurseur. La scission de la province s'est cependant opérée dans un climat nettement plus serein que celle de l'université, épisode extrêmement agité, ponctué d'accusations et de procès d'intention de part et d'autre. Dans le cas du Brabant, il y a eu quelques protestations du côté francophone, surtout de la part du Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF), qui y décelait une préfiguration de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles-Hal-Vilvorde².

Qu'il n'y ait plus guère de contacts transfrontaliers entre le Brabant flamand et le Brabant wallon ne signifie pas pour autant qu'ils étaient vraiment intenses par le passé. Souvent imposés par la force des choses et involontaires, ils résultaient d'une organisation administrative qui, au Brabant, impliquait généralement une prépondérance francophone. Ainsi les lignes ferroviaires Bruxelles-Charleroi et Bruxelles-Mons ressortissaient dans leur ensemble, y compris donc les gares «flamandes» de la commune de Rhode-Saint-Genèse et de la ville de Hal, à des directions hennuyères. Autre exemple anecdotique: la société de distribution d'eau au sud de Bruxelles relevait de la compétence du siège établi à Braine-l'Alleud. Les ouvriers wallons de cette société ne connaissaient ni ne parlaient pas un mot de néerlandais, y compris dans les communes flamandes. Loin de là, nombre d'entre eux ne parlaient que leur seul dialecte, au point que l'expression à la sonorité quelque peu mystérieuse *Vafimiloo*, qui signifiait: «Nous allons couper l'eau pendant quelque temps», y était connue de tous les Flamands. Faisant preuve d'une attitude transfrontalière, les Flamands comprenaient même quelques mots de wallon ...

Les réformes de l'État ont réorganisé tout cela assez radicalement, à l'avantage aussi bien du Brabant wallon que du Brabant flamand. Sur le plan de la mobilité, forcément, les

changements sont inexistants, quoique... Les trains franchissent toujours sans difficulté et sans encombre la frontière linguistique et provinciale, mais la vénérable et ancienne Société nationale des chemins de fer vicinaux (SNCV) a été scindée et réaménagée en une société régionale wallonne des Transports en commun (TEC) en Wallonie et une société régionale flamande *De Lijn* en Flandre. Des Bruxellois francophones se sont tout à coup étonnés du nombre considérable d'autobus de *De Lijn* qui circulaient dans l'agglomération, ce qui a accentué la prise de conscience du fait que Bruxelles constitue un îlot, une enclave située en région néerlandophone.

Sur le plan anecdotique, la mobilité autour de la frontière linguistique resurgit à l'avant-plan lorsque, à l'occasion des négociations relatives à l'arrondissement électoral de Hal-Vilvorde, d'aucuns proposent de relier territorialement Bruxelles à la Wallonie par l'instauration d'un «corridor» sur le territoire de la commune flamande de Rhode-Saint-Genèse: un tronçon de la chaussée de Waterloo ou un coin de la forêt de Soignes feraient l'affaire.

La forêt de Soignes constitue par ailleurs la plus grande forêt brabançonne transfrontalière, à côté des bois de Strihoux, de Hal et de Meerdaal. La forêt de Soignes a récemment encore fait l'objet d'un contrat de gestion conclu entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, ayant pour objectif d'uniformiser des questions d'ordre pratique telles que des réglementations en matière de chasse, d'aires de loisirs et d'environnement.

ÉCONOMIE ET TOURISME

Plus important que des détails de ce genre est le dossier des activités économiques transfrontalières. Dans le passé, les choses étaient relativement simples et claires. La vallée de la Senne a été pendant des décennies un pôle de croissance puissant et littéralement attrayant, avec l'industrie métallurgique - les Forges de Clabecq en était le pôle le plus important -, l'industrie textile aussi, les usines de papeterie et nombre d'autres secteurs. Autre exemple: l'industrie sucrière particulièrement importante à Tirlemont, aux ramifications agraires jusque loin dans le Brabant wallon et en Hesbaye. Cet état de choses impliquait un «transfert» de main-d'œuvre pour ainsi dire évident entre les régions transfrontalières, sans que les travailleurs concernés dussent pour autant envisager de déménager. Mais cette époque est révolue: l'industrie dans la vallée de la Senne s'est effondrée longtemps déjà avant la crise actuelle.

L'activité économique transfrontalière est remplacée par une activité purement commerciale. Les super- et hypermarchés situés de part et d'autre de la frontière provinciale et même les marchés hebdomadaires attirent de plus en plus de gens venant «de l'autre côté de la frontière». Wavre, Jodoigne et même Nivelles ont une foule d'atouts pour attirer des clients flamands. En sens inverse, il en va de même pour Louvain, Tirlemont et Hal, qui disposent de longue date d'un important hinterland wallon.

Ces échanges commerciaux peuvent finalement déboucher sur un intérêt touristique qui, à son tour, est susceptible de déborder les frontières provinciales. Chaque province possède en effet ses hauts-lieux: le Lion de Waterloo, qui passionne toujours bon nombre de touristes britanniques; les ruines de l'abbaye de Villers-la-Ville, décor de rêve pour des événements musicaux et des représentations théâtrales; la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles, au cœur du Brabant wallon, et la ville moderne de Louvain-la-Neuve; de l'autre côté, il y a Louvain, mais aussi Zoutleeuw, Hal et Tirlemont, les abbayes d'Averbode, du Parc et d'Affligem, la petite église romane de Bertem, les lieux de pèlerinage de Scherpenheuvel, Alsemberg, et une

fois de plus Hal, avec sa basilique magnifiquement restaurée, ainsi que le *Pajottenland* merveilleusement vallonné. Nous avons déjà évoqué les forêts transfrontalières.

Il y a incontestablement de l'avenir pour des losirs touristiques tels que les «Promenades sur la frontière linguistique» au cours desquelles on passe sans s'en rendre compte sur le territoire d'une autre aire linguistique, d'une autre province, d'une autre Région et d'une autre Communauté. La rue Saint-Véron / *Sint-Veronusstraat*, à cheval sur Lembeek et Braine-le-Château, en constitue un éminent exemple. Au lac de Genval, on peut même naviguer, nager, canoter d'une province à l'autre, car la frontière séparant Genval d'Overijse se situe au beau milieu du lac. En effectuant le tour de celui-ci à pied, on trouve de quoi se détendre sur le territoire des deux provinces et on décide si on va prendre un verre en Flandre ou en Wallonie...

LE SPORT RASSEMBLE

C'est difficile à établir de manière scientifique, mais la plupart des contacts se déroulent probablement au niveau sportif. Prenons le cyclisme: les classiques que sont la Flèche brabançonne et Paris-Bruxelles empruntent des routes dans les deux provinces. Impossible de faire autrement, car, pour se rendre de Paris à Bruxelles par quelque moyen de locomotion que ce soit, il faut pour le moins traverser ce petit bout du Brabant flamand situé au sud de Bruxelles. Le tracé des deux courses a beau subir de temps à autre de légères modifications, la frontière linguistique et provinciale située à quelque quinze kilomètres de l'arrivée demeure souvent l'endroit décisif dans le final de Paris-Bruxelles.

Plusieurs autres disciplines sportives ne tiennent pas compte - jusqu'à nouvel ordre? - de la scission du Brabant. C'est manifeste pour la balle pelote (le jeu de paume), qui, en effet, se pratique en compétition de haut niveau dans une zone étroite située précisément sur la frontière linguistique, et principalement dans le Brabant.

Quelques autres compétitions moins voyantes aussi demeurent «national-brabançonne», mais le cas le plus frappant est celui du football. Bien qu'il ait été décidé récemment de procéder à une scission de l'Union royale belge des sociétés de football association (URBSFA) au niveau des catégories inférieures et de jeunes en une aile wallonne et une aile flamande - décision aux conséquences particulièrement opaques -, le football dans le Brabant demeure au fond unitaire, même si, avec un peu d'imagination, on pourrait concevoir des compétitions de football distinctes en Brabant flamand et en Brabant wallon.

L'argument majeur pour ne pas scinder la compétition de football dans le Brabant est Bruxelles. Avec ses dix-neuf communes, l'agglomération bruxelloise n'est pas à même d'organiser une compétition à part entière, même si le nombre de communes, dix-neuf, ne constitue pas en cette matière un nombre décisif. L'agglomération compte en effet nombre de quartiers parfaitement susceptibles de composer une équipe de football. En outre, il y a des quartiers à forte dominante allochtone qui sont également à même de le faire, surtout si les pays d'origine de leur population ont une grande tradition footballistique comme c'est le cas du Maroc, de la Turquie, de l'Espagne, de l'Italie ou du Portugal.

En matière de football, le Brabant demeure de la sorte un phénomène à part. Cette situation spécifique comporte des aspects positifs, parmi lesquels en premier lieu la multiculturalité, car des équipes jouant vraiment au sein d'un championnat «mêlé» rencontrent un dimanche *Kosova*, le dimanche suivant *Pécrot*, puis *Oviedo Schepdaal*, etc.

La décision tendant à scinder une partie de l'Union belge de football est néanmoins purement politique, une conséquence inévitable de la réforme de l'État, même s'il s'agit uniquement de détails. Dans de tels dossiers, c'est le système de subventionnement et d'aide

qui devient la pierre d'achoppement. La Communauté française, qui est compétente pour le sport, a-t-elle encore le droit de fournir de l'aide sous quelque forme que ce soit à un club flamand jouant dans la même division? Cet état de choses peut donner lieu à des situations absurdes: peut-on inscrire à un budget «francophone» un montant destiné aux boissons et aux sandwiches pour un club flamand? Et quid si ce club «flamand» comporte une majorité de joueurs, d'administrateurs ou un entraîneur francophones?

Réjouissons-nous, à titre de conclusion, que cela reste possible, même si la décision de procéder à une «scission du football» était un choix politique. C'est d'autant plus remarquable que sur le plan politique, précisément, il n'y a pour ainsi dire plus de contacts entre le Brabant wallon et le Brabant flamand. Il s'agit là de l'aspect «carré» de la réforme de l'État en Belgique: chaque Communauté, chaque Région se défend elle-même, défend ses intérêts. Ainsi voit-on, en période préélectorale, sur des panneaux installés dans la région de la frontière linguistique, à quelques mètres de distance seulement, des affiches qui s'opposent les unes aux autres, non au moyen de textes clairs mais via des références évidentes. Au début du printemps 2009, la Région wallonne a fait apposer dans les communes flamandes à facilités des affiches visant à promouvoir le «plan Marshall» wallon. C'est d'autant plus absurde que, à supposer qu'elles le voudraient le cas échéant, les communes flamandes ne peuvent pas soutenir ce «plan Marshall», certainement pas sur le plan financier; par ailleurs, les habitants flamands savent à peine ce que représente exactement ce plan, qui, en l'occurrence, n'interpelle guère ou aucunement les habitants francophones de ces communes non plus. Car, s'agissant de politique, il est absolument frappant que les francophones établis dans le Brabant flamand ne manifestent pas le moindre intérêt pour ce qui se passe dans la Wallonie proprement dite. Le Brabant wallon a en effet toujours été un cas à part: sur le plan de la mentalité, il présente nettement plus de ressemblances avec le Brabant flamand, tout simplement parce qu'il n'a jamais vraiment fait partie de la Wallonie, qui s'incarne dans le Hainaut (central), la province de Liège et, dans une moindre mesure, celle de Namur.

LOTISSONS, LOTISSONS...

Tout comme le Brabant flamand, le Brabant wallon aussi a connu, au cours des dernières décennies, une immigration importante en provenance de Bruxelles, toutefois principalement de gens fortunés. Parmi eux il y avait également un nombre de Flamands qui ont pu profiter pendant toute une période de prix de terrain, de prix d'acquisition et de loyers considérablement inférieurs à ceux pratiqués dans le Brabant flamand. Les zones situées au sud de Louvain, de Tirlemont et de Landen ainsi que le *Pajottenland* étaient très populaires. La différence de prix se réduit maintenant rapidement et est même inexistante dans la zone wallonne située au sud de Bruxelles. Dans des communes telles que Lasne et Rixensart, les prix ne sont plus inférieurs à ceux pratiqués à Rhode-Saint-Genèse, Beersel ou Overijse, tant s'en faut; dans toutes les statistiques portant sur les «communes les plus riches du Brabant», et même de la Belgique, les communes wallonnes précitées figurent en tête de liste.

Cette évolution a quelques conséquences déplorables: aussi bien le Brabant flamand que le Brabant wallon se rendent compte aujourd'hui seulement à quel point il était erroné d'approuver de manière illimitée la construction de lotissements gigantesques, généralement sur des terres agricoles de cultivateurs n'ayant pas de successeurs en vue et à une époque où il n'était guère voire pas du tout question de législation relative à l'aménagement du territoire.

Il en résulte nombre de problèmes d'ordre sociologique. La population autochtone du Brabant wallon aussi bien que flamand, dont la mentalité diffère à peine de celle de la

population d'un village wallon ou flamand ordinaire, si ce n'est tout au plus par la proximité de la capitale, se voit confrontée à des immigrés généralement nantis qui ne s'intéressent que peu à l'endroit où ils viennent s'établir, et dont très souvent ils ne parlent même pas la langue, ce qui est plus particulièrement le cas dans des communes du Brabant flamand. Tel est le problème des communes dites «communes de la périphérie bruxelloise». En Brabant wallon, les immigrés sont généralement les bienvenus, précisément parce qu'ils parlent d'emblée le français; ils le font aussi parce que sinon la cohabitation devient impossible.

L'immigration considérable aussi bien en Brabant flamand qu'en Brabant wallon a aussi des conséquences visibles sur le plan de l'enseignement, par exemple. Le «bon vieux temps» où des jeunes du Brabant flamand étaient «drainés» en masse vers l'enseignement francophone en Brabant wallon, à Bruxelles, dans le Hainaut et dans les provinces de Namur ou même de Liège est définitivement révolu. Ces collèges, lycées et internats ont contribué à franciser à fond plusieurs générations de jeunes Flamands, mais par la suite un revirement semble s'être opéré, même émotionnellement, dans le sens de: «Je n'imposerai pas à mes enfants ce que l'on m'a fait subir à moi.»

En Brabant flamand, on constate actuellement une évolution curieuse. Il y a certes des parents francophones vivant à proximité de la frontière linguistique qui envoient leurs enfants dans des écoles néerlandophones du Brabant flamand pour qu'ils acquièrent une connaissance approfondie du néerlandais, mais il s'agit là toujours d'exceptions. En Brabant wallon, les immigrés flamands continuent généralement à envoyer leurs enfants dans des écoles flamandes, tout au moins pour ce qui est de l'enseignement secondaire - songeons simplement à Louvain. Un problème surgit toutefois dans la périphérie flamande de Bruxelles, où des parents francophones inscrivent leurs enfants à l'école néerlandophone locale sans pour le reste échanger un seul mot de néerlandais avec eux. Cela oblige pratiquement les enseignants du Brabant flamand à s'adresser en français aux élèves en question. Cette constatation joue un rôle de plus en plus important au niveau de l'enseignement dans cette province et suscite notamment la question entre-temps devenue classique: «Les enseignants flamands du Brabant flamand doivent-ils connaître le français, alors que la réciproque n'est pas vraie en Brabant wallon?»

Il y a donc la politique, la culture, l'économie, le travail, l'enseignement, il y a toutes sortes de réglementations, lois, décrets, ordonnances. Heureusement, il y a aussi le cœur humain. Depuis toujours, et encore de nos jours, on regarde par-delà la frontière. Braine-l'Alleud et Hal ont été des années durant, et sont encore aujourd'hui, des lieux de sortie par excellence, car les voisins, même s'ils parlent une autre langue, étaient et demeurent attrayants, le soir, à la veillée, et puis, comme le savait déjà Blaise Pascal: «Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point.»

Urbaan De Becker

Ancien journaliste à la VRT (radio-télévision publique flamande).

Adresse : Oude Molenstraat 9, B-1652 Alsemberg.

Traduit du néerlandais par Willy Devos.

Notes :

- 1 Communes flamandes où l'administration doit également fournir, sur demande, des services au public en langue française.
- 2 Circonscription électorale composée de deux régions à régime linguistique différent faisant depuis des années l'objet d'un débat communautaire virulent. Les néerlandophones prônent la scission de cette circonscription électorale.